

1.4. Délégation Clubs & Territoires

Thierry BILICHTIN

1.4.1. Propositions PSF 2026 (clubs, comités, ligues)

PRESENTATION DES PROPOSITIONS FINANCIERES

Propositions conformes à la note de cadrage 2026 de la FFBB et validée par l'Agence Nationale du Sport:

1. Eligibilité des structures (règles FFBB) :
 - plus de 10 licenciés au 31 mars 2026
 - CRF2025 rendu
 - En règle vis-à-vis de la trésorerie de la FFBB et de ses organes déconcentrés.
2. Critères de l'Agence Nationale du Sport
 - Plancher de demande de subvention:
 - 1 demande : 1500€ (ou 1000€ si structure en ZRR)
 - 2 demandes et plus : 750€ (ou 500€ si structure en ZRR)
 - Demande supérieure ou égale à 50% du montant des charges
3. Répartition des crédits:
 - Structures métropolitaines
 - 50% clubs
 - 50% CD (63,5%) et LR (36,5%)
 - Structures outre-mer
 - 50% clubs - 50% ligues

PRESENTATION DES PROPOSITIONS FINANCIERES

Règles d'évaluation des dossiers 2026:

1. Double évaluation systématique des demandes
2. Moyenne des évaluations reçues
3. Evaluation globale (pas de soutien/ soutien mini / soutien Moyen / Soutien Maxi)
 - Du dossier pour les clubs
 - Du dispositif pour les CD et LR
4. Evaluation de la demande (notation de 1 à 5 pour les clubs, de 1 à 3 pour les CD-LR)
 - Contexte de la structure
 - Plan d'actions
 - Indicateurs
 - Dispositif régional
 - Cohérence budgétaire
5. Prise en compte annexe
 - Projet associatif pour les clubs
 - Historique pour les comités et ligues (cf. Slide spécifique)

PROPOSITION LR METROPOLE

1. Enveloppe : 378.432€
2. Demandeurs : 12 ligues (sur 12)
3. Attribution au titre de l'évaluation globale du dispositif : 215.500€
4. Attribution bonifiée au titre de l'évaluation (contexte, plan d'actions,...) : 162.932€
5. Bonus Action en direction d'un public féminin : 25.732
6. Après prise en compte des évaluations :
 1. 6 ligues en baisse de -7% à -25%
 2. 6 ligues en progression de 3% à 83%
7. Lissage par prise en compte de l'historique
 1. 5 ligues en baisse de -1% à -4%
 2. 1 ligue =
 3. 6 ligues en progression de 1% à 7%

PROPOSITION CD-CT METROPOLE

1. Enveloppe : 658.368€
2. Demandeurs : 83 structures
3. Attribution au titre de l'évaluation globale du dispositif : 390.000€
4. Attribution bonifiée au titre de l'évaluation (contexte, plan d'actions,...) : 268.368€
5. Bonus Action en direction d'un public féminin : 29.168€
6. Après prise en compte des évaluations :
 1. 35 structures en baisse de -2% à -93%
 2. 4 structures n'avaient pas demandé de PSF en 2025
 3. 34 structures en progression de 4% à 181%
7. Lissage par prise en compte de l'historique
 1. Structures en baisse entre -1% à -22%
 2. Progression encadrée entre 1% et 44%

PROPOSITION CLUBS METROPOLE

1. Enveloppe : 1.036.800€
 1. Dont soutien au projet : 242.000€
 2. Dont évaluation du dossier : 794.800€
2. Demandeurs : 613 structures demandeuses
3. Vérification de l'éligibilité des structures
 1. 3 demandes non éligible au titre du nombre de licenciés
 2. 25 demandes non éligibles au titre du montant de la subvention demandée (inférieure au plancher de l'agence)
 3. 35 structures n'ont pas rendu leur CRF
4. Les territoires ont évalué la valeur globale du dossier selon 4 niveaux (pas de soutien, soutien mini, soutien moyen, soutien Max)
5. La proposition a été bonifiée par l'évaluation du contexte/plan d'action de la structure
6. Synthèse à date :
 1. 461 structures soutenues et 152 structures non soutenues
 2. Médiane de subvention : 2250€
 3. Mini : 1000€ Maxi : 3750€

PROPOSITION LR OUTRE-MER

1. Contexte de l'enveloppe bloquée sur les structures d'outre-mer
 1. 50% aux clubs UM
 2. 50% aux structures déconcentrées
 2. Fongibilité totale entre les régions outre mer
 3. Le soutien aux ligues dépend de la mobilisation des clubs outre-mer (et des sommes proposées aux clubs).
-
1. Enveloppe : 103.700€
 2. Demandeurs : 4 structures demandeuses
 1. La LR Guadeloupe et le CTBIN n'a pas déposé de demande
 3. Le dossier de la ligue de Guyane n'est pas éligible
 4. Ouverture de la plateforme pour dépôt des dossiers et modification jusqu'au lundi 6 juillet 9h.

PROPOSITION CLUBS OUTRE-MER

1. Enveloppe : 103.700€
2. Demandeurs : 26 structures demandeuses
 1. REU :11
 2. MAY: 5
 3. GUA: 2
 4. GUY:2
 5. MAR:6
3. Valorisation des projets associatifs
4. Evaluation globale du dossier (non soutenu / mini / moyenne /coup de cœur)
5. Evaluation des plans d'action
6. Somme attribuée à date : 36.200€
7. Relance des ligues régionales pour dépôt des dossiers jusqu'au 6 juillet 9h